

Convention de Stage P.F.E

Article 1:

La présente convention règle les rapports de la sociétésituée
à
représentée paravec l'Ecole Nationale
des Sciences Appliquées (ENSA), située Bd Abdelkrim El Khattabi, BP 575, Marrakech, Maroc, représentée par
Pr .Mohamed AIT FDIL, Directeur, de l'ENSA concernant le stage proposé pour l'élève-
ingénieur.....,
spécialité.....

Article 2

Le sujet du stage proposé est :

.....

.....

Article 3

Le sujet est proposé pour une période du/...../2019 au/...../2019. La durée effective du stage dans
l'entreprise est de mois.

Article 4 :

Tout stage de fin d'étude fait l'objet d'un encadrement par un enseignant de l'ENSA et par un membre de
l'entreprise. L'enseignant et le membre de l'entreprise travaillent en collaboration et s'informent régulièrement de
l'état d'avancement du stage et des difficultés éventuelles.

L'étudiant (e) sera suivie du côté de l'entreprise par.....

Et côté de l'ENSA par Professeur en Génie
..... à l'ENSA *

(*). Si connu au moment de la signature de la convention.

Article 5 :

Durant le séjour à, le
stagiaire sera soumis au règlement intérieur de l'entreprise notamment en ce qui concerne les horaires. La présente
convention n'ayant pas le caractère d'un contrat de travail, le stagiaire ne pourra en aucun cas prévaloir des
dispositions du code du travail.

En cas de manquement au règlement intérieur, le directeur Général de l'entreprise réserve le droit de mettre fin au
stage après en avoir prévenu le Directeur de l'ENSA de Marrakech.

Article 6 :

Pour couvrir sa responsabilité civile pendant la durée de stage dans l'établissement d'accueil, le stagiaire
a contacté une police d'assurance en responsabilité civile (Police N°).

En cas d'accident causé à un tiers, ou de dommages matériels occasionnés dans le cadre de ses activités à
la société, il est convenu que l'entreprise devra prévenir l'établissement du stagiaire, mais ne sera tenu d'effectuer
aucune démarche auprès de la caisse d'Assurance Maladie

Article 7 : Rempli en cas de gratification.

Une gratification peut être allouée au stagiaire. Le montant de la gratification et les modalités de son versement et
s'il y a lieu, les avantages en nature et en espèces sont fixés comme suit :

Montant de la gratification totale (en MAD/Mois) :.....MAD

Modalité de versement :

Mensuel

Fin de stage

Autre, à préciser

Article 8 :

Le projet de fin d'études fait partie intégrante du cursus scolaire de l'ENSA. Il donne lieu à un rapport, à une soutenance et à une évaluation de l'entreprise selon une grille proposés par l'école.

Une évaluation du travail de l'étudiant (e) sera rédigée par le maître du stage, et transmise à l'ENSA.

Ce document doit être rempli en présence du stagiaire quelques jours avant la fin du stage.

Le stagiaire devra soumettre son rapport de stage au maître de stage avant de le transmettre à son établissement.

En cas de confidentialité, le rapport est, après son évaluation par l'école, renvoyé à l'entreprise.

Article 9 :

La propriété des résultats (brevetables ou non) des études ou des travaux auxquels le stagiaire participera au cours de son stage revient de plein droit àqui en a la libre disposition.

Article 10 :

Le stagiaire est soumis à une obligation de confidentialité absolue. En particulier, il ne pourra transmettre à aucun tiers et sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable écrit du responsable les savoir-faire, documents, résultats d'études, dossiers, logiciels, maquettes, procédures d'accès... qu'il sera amené à élaborer, ou les informations d'ordre technique ou commercial dont il aurait eu connaissance dans le cadre de l'exécution de son stage. Le stagiaire s'engage également à n'utiliser aucun de ces éléments à des fins autres que celles définies par la convention cadre ou la convention de stage ou requises pour l'exécution des tâches prévues par le responsable du stage.

Lu et approuvé Signature de l'étudiant	Lu et approuvé Le Coordonnateur de la filière
Lu et approuvé le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées	Lu et approuvé Le Directeur de la Société

Année 2018-2019